



CONFÉRENCE
DES
DIRECTEURS ET
DOYENS **STAPS**

Compte-Rendu C3D STAPS MARSEILLE

Jeudi 22 MARS et **Vend**redi 23 MARS 2012

INTRODUCTION

LIEU

FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - MARSEILLE

STRUCTURES PARTICIPANTES

| | | |
|----------------|--------------------|------------------------|
| 1. AMIENS | 13.CERGY | 25. PARIS EST CRETEIL |
| 2. ANGERS | 14.LILLE | 26. PARIS NORD BOBIGNY |
| 3. AVIGNON | 15.LIMOGES | 27. PARIS SUD ORSAY |
| 4. BESANÇON | 16.LYON | 28. PAU |
| 5. BREST | 17.MARNE LA VALLEE | 29. POINTE-A-PITRE |
| 6. CAEN | 18.MARSEILLE | 30. REIMS |
| 7. CHAMBERY | 19.METZ | 31. RENNES |
| 8. CLERMONT | 20.MONTPELLIER | 32. ROUEN |
| 9. DIJON | 21.NANCY | 33. SAINT-ETIENNE |
| 10.EVRY | 22.NANTES | 34. STRASBOURG |
| 11. FONT-ROMEU | 23.NICE | 35. TOULON |
| 12. GRENOBLE | 24.ORLEANS | 36. VALENCIENNES |
| | | 37. ULCO |
| | | 38. VERSAILLES |

PRESENTATION STRUCTURES STAPS ET RESULTATS VAGUE B (NIVEAU L)

- **CLERMONT** : 4 spécialités habilitées en L. Proposition de transformation de la L ES en L pro.
- **REIMS** : 3 spécialités habilitées en L., 1 L pro, **fermeture L ES**.
- **DIJON** : 4 spécialités habilitées en L. Proposition de transformation de la L ES en L pro mais refusée par l'Université, donc habilitation normale.
- **ORLEANS** : 4 spécialités habilitées en L. Proposition de transformation de la L ES en L pro.
- **POITIERS** : 3 spécialités habilitées en L, **fermeture L ES**.
- **LIMOGES** : **fermeture L ES**.
- **BESANCON** : 4 spécialités habilitées en L. Proposition de transformation de la L ES en L pro mais refusée par l'Université, donc habilitation normale.
- **TOULON** : 2 spécialités habilitées en L, **fermeture L ES** (mais pas de réponse actuellement de la DGESIP).
- **NICE** : 4 spécialités habilitées en L. Proposition de transformation de la L ES en L pro.
- **CAEN** : 5 spécialités habilitées en L, L ES habilitée normalement.
- **ANGERS** : 3 spécialités habilitées.
- **AMIENS** : 3 spécialités habilitées en L. Proposition de transformation de la L ES en L pro.
- **ROUEN** : 3 spécialités habilitées en L. L ES habilitée normalement.
- **NANTES** : 3 spécialités habilitées en L. L ES habilitée normalement, 1 licence PRO, AGOAPS natation.
- **BREST** : 3 spécialités habilitées en L, L pro « arts de la rue ».
- **RENNES** : 7-8 spécialités : à voir

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Réunion V.SEVAISTRE (ministère des sports) : discussion notamment autour de l'escalade pour faciliter l'accès des étudiants STAPS au diplôme de l'escalade de l'environnement spécifique. Discussion autour de la préparation physique, des difficultés pour avancer sur ce dossier.
- Conventions en cours avec les fédérations, Triathlon, Tennis, Handball, par ex.
- Réunions régulières avec le Ministère de la Santé. Convention prévue avec la conférence des doyens de médecine (participation STAPS dans études médicales et reconnaissance du domaine des APAS hors du champ psycho-social).
- Entrée en Kiné des étudiants STAPS à partir du L1 (voir arrêté joint).
- Information sur appel à projet UV2S en juin et rendu des dossiers en septembre (200 000€ de subventions). Numérisation de la revue EPS sur le site de l'UV2S. Existence aussi de ressources en SHS sur le site de l'UOH.

- *Annuaire papier et numérique sur la recherche et les composantes STAPS.*
- *Disponibilité sur le site du document envoyé aux candidats à la présidence de la République (10 propositions).*
- *Convocation à la cour des comptes sur le sport à l'Université (STAPS et SUAPS). Réflexions autour des relations entre SUAPS et STAPS.*

AVIS SUR LES REFERENTIELS D'EVALUATION DES SPECIALITES STAPS

- *Vote sur le choix L ES ou L Pro.*
 - ✓ *Pour ouverture L Pro dans la filière ES=0*
 - ✓ *Contre ouverture L Pro dans la filière ES =35*
 - ✓ *Abstention =3*

ENTRAINEMENT SPORTIF

Les options sportives inscrites à l'ADD doivent être adossées à :

- ✓ *Des conventionnements de collaboration, d'échange avec les fédérations et/ou ligue et/ou le monde professionnel.*
- ✓ *Des ressources humaines en interne autour des options sportives développées.*
- ✓ *La participation aux enseignements d'enseignants chercheurs spécialistes de l'exercice, de l'entraînement sportif et/ou de la préparation physique, mentale et nutritionnelle.*
- ✓ *La participation à l'enseignement des cadres de la fédération, de la ligue ou du monde professionnel.*
- ✓ *La participation des cadres de la fédération, de la ligue et du monde professionnel aux conseils de perfectionnement et à l'évaluation des étudiants.*
- ✓ *Des possibilités d'accueil des étudiants en stage dans un environnement proche de la structure.*
- ✓ *La délivrance de l'ADD soumise à la validation d'un niveau de pratique minimal.*
- ✓ *La prise en compte des possibilités d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'étude.*
- ✓ *Lieux de stages validés en commun par l'Université et/ou Ligue, fédération, monde professionnel.*
- ✓ *L'engagement à ne pas faire de double certification d'Etat.*

La spécialité « préparation physique », lorsqu'elle est inscrite à l'ADD de la spécialité ES devra répondre au cahier des charges défini par la C3D.

- *Vote pour options sportives en 1 et préparation physique en 2 : 28 pour, 7 abs, 3 refus de vote.*
- *Pour les autres spécialités, il a été décidé de fournir aux membres de la C3D les documents reçus pour cette conférence et concernant le travail réalisé en Guadeloupe, pour avis et décision à la prochaine C3D de Rouen.*

LES EFFECTIFS EN STAPS

- *Voir document joint.*
- *Remontée importante depuis 2007 (plus de 40000 étudiants en 2011).*
- *DEUST : environ 1100 étudiants entre 2006 et 2010.*
- *L Pro : 664 étudiants en 2010.*

LES EFFECTIFS EN EDUCATION ET MOTRICITE

- *Voir document joint.*
- *Baisse importante en M2 (- 36%) entre 2011 et 2012.*

CAPACITE D'ACCUEIL EN L1 STAPS

- *Donnée par le recteur.*
- *Montpellier, L1 limitée à 650 étudiants pour 2012 – 2013.*
- *Possibilité de mettre une date limite d'inscription, après accord du CA.*

VENDREDI 23 MARS 2012

CONVENTION AVEC LES DOYENS DE MEDECINE

- *Mise en œuvre du plan nutrition santé : demande de valorisation des STAPS sur le versant APAS.*
- *Discussion autour de la convention.*
- *Mandat au Président de la C3D pour signature (après prise en compte des remarques faites en plénière).*
 - ✓ *Abstention : 2*

- ✓ Ne prend pas part au vote : 1
- ✓ Contre : 0
- ✓ Pour : 33

EVALUATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS (V.NOUGIER)

- Décret des enseignants-chercheurs, évaluation tous les 4 ans par les CNU.
- Mise en route du système, première vague automne 2013.
- Cadre à définir.
- Quelques principes : Evaluation sur l'ensemble des activités (recherche, responsabilités administratives et enseignements).
- Critères nationaux puis déclinaison dans les sections CNU, puis indicateurs.
- Rôle important des directeurs d'UFR dans la déclaration des activités d'enseignement et administratives.
- La réflexion commence, mais d'ici février, le cadre devra être posé pour le dépôt des dossiers.
- Réflexions certainement à mener également pour les enseignants du second degré.
- Mais problème de l'autonomie des Universités.
- Nécessaire synchronisation entre les vagues d'habilitations et les évaluations.
- Vœu du CNU : prise en charge par les UFR des déplacements (2 max) des EC suppléants du CNU pour travailler sur ce dossier.

ORGANISATION ENTREE EN KINE A PARTIR DU L1 STAPS

- Créteil : Quota affecté (10 étudiants pour Créteil). En cours d'année, parcours spécifique en S2 (3 renforcement bio en plus). 50 étudiants ne viennent que pour cela. Bacheliers de l'année privilégiés.
- Orléans : 15 places, pas de parcours spécifique. Enseignements théoriques (SHS et SVS) servent de critères de sélection. Obligation de réussite du S1 sans rattrapage. 480 étudiants.
- Reims : Demande directeur Kiné pour mise en place de l'arrêté. 10 places, L1 STAPS non redoublants, et réussite en session 1 du L1 STAPS. 80% des étudiants non reçus ont continué en L2. Augmentation d'effectifs (120) mais sans moyens supplémentaires.
- Brest : démarrage en 2013.
- Bobigny : 50 entrées en STAPS pour le concours kiné. Evaluation L1 complet première session.
- Question posée : pertinence d'une commission pour harmoniser les modalités d'entrée en kiné à partir des L1 STAPS ?

**Fin de la C3D, vendredi 13h
Alain PIZZINATO**